

**Document d'information  
BPJEPS  
Activités Aquatiques et de la Natation (AAN)  
Session 2024/2025**

*(Programme prévisionnel sous réserve d'habilitation par la DRAJES PACA)*

**Titre de la formation et références**

**BPJEPS AAN - Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport**

**- Spécialité « Educateur Sportif » - Mention « Activités Aquatiques et de la Natation ».**

**Diplôme enregistré au RNCP : RNCP36248**

**Date d'échéance de l'enregistrement RNCP : 01/01/2027**

**Certificateur : Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques**

**Niveau de formation : 4 - Savoirs factuels et théoriques**

**Code certif Info : 112352**

**Code NSF : 335 (animation culturelle, sportive et de loisirs)**

**Formacode : 15436 (Education sportive) – 15491 (Natation)**

**Code ROME : G1204 (Education en activités sportives)**

**Textes de référence :**

- Arrêté du 21 juin 2016 modifié portant création de la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « Educateur Sportif » et ses modificatifs.

**Public visé**

Profil : Homme ou femme, sportif, pratiquant les activités physiques de la natation (en piscine et/ou milieu naturel) et souhaitant devenir éducateur sportif dans ce domaine d'activités. L'expérience pratique de ces activités est obligatoire (voir prérequis). Le projet de formation doit s'inscrire dans un projet professionnel axé sur l'utilisation et le développement des activités aquatiques et de la natation.

La mobilité géographique peut être un plus, en particulier pour les cursus de formation avec les structures touristiques.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

Cette formation est accessible sur avis médical.

Les modalités d'accès peuvent être aménagées après accord de la DRAJES. Les conditions d'exercice du métier peuvent aussi être modifiées au regard du handicap.

Un dossier de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap doit être complété et renvoyé à la DRAJES PACA.

En général, de nombreux handicaps sont « compatibles » avec le métier dès lors que l'éducateur/animateur est en capacité de gérer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante :  
<http://www.imsat.co/accessibilite-handicap/>

## Prérequis

Il s'agit des Exigences Préalables à l'entrée en formation définies par le texte de référence.

Le(la) candidat(e) doit :

- ✓ Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivantes :  
« Premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) ou son équivalent en cours de validité

**ou**

« Premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) ou son équivalent en cours de validité

- ✓ Présenter un certificat médical de non contre-indication à
  - L'exercice des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire au diplôme
  - Et à l'accomplissement du test préalable à l'entrée en formation, pour ceux qui y sont soumis.

*Le certificat médical est établi conformément au modèle figurant en annexe IV-A du texte de référence. Il est daté de moins de trois mois au jour du déroulement de test préalable. Il est daté de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.*

- ✓ Être admis à l'examen du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) et si nécessaire produire l'attestation justifiant qu'il est à jour de sa vérification de maintien des acquis,
- ✓ Satisfaire au test technique suivant : Parcourir une distance de 400 mètres nage libre réalisé(e) en moins de 7 minutes et 40 secondes\*.

Dispense du test technique préalable à l'entrée en formation : il existe des qualifications permettant au / à la candidat.e d'être dispensé.e du test technique à l'entrée en formation. Nous contacter.

## Conditions d'accès et délais

- ✓ Télécharger le dossier d'inscription sur le site de l'IMSAT :  
<https://www.imsat.co/contact-imsat/>
- ✓ Rendre le dossier d'inscription dûment complété dans les délais imposés : planning spécifique
- ✓ Avoir participé à la Journée Défense et Citoyenneté (pour les français de moins de 25 ans)
- ✓ Disposer d'un financement : voir section correspondante
- ✓ Satisfaire aux tests d'exigences préalables (TEP) et aux tests propres à l'organisme de formation :

Nature de l'épreuve	Modalités de passation	Évaluateurs
Epreuve de natation	<p><b>*TEP : 400 mètres nage libre à réaliser en moins de 7 minutes 40 secondes (ELIMINATOIRE)</b></p> <p>Si TEP déjà validés : 200 mètres NL</p> <p>*Pour tous : 100 mètres 4 nages</p> <p>Durée : 2h</p>	Formateurs MNS
Entretien de motivation	Durée : 20 minutes	Formateurs IMSAT

Après étude de la validité des conditions d'accès, le candidat reçoit une notification d'admission ou de non-admission au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

### Equivalences

Les dispenses et équivalences sont définies dans les textes de références (voir section « références »)

Si vous êtes déjà titulaire d'une certification dans le champ du sport (BPJEPS, CQP, brevet fédéral), vous disposez peut-être d'une dispense de test(s) et/ ou obtenez de droit une (des) unités capitalisables (UC) correspondantes du BPJEPS AAN.

Pour plus d'informations, contactez-nous.

### Objectifs de la formation :

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'encadrement des "activités aquatiques et de la natation" nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le diplôme BPJEPS mention "activités aquatiques et de la natation" permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

L'obtention du BPJEPS AAN permet la délivrance du titre de Maître-Nageur Sauveteur (MNS). Le titulaire réalise l'encadrement autonome en toute sécurité dans le cadre des activités aquatiques et de la natation : loisirs, forme santé et bien-être, découverte, publics séniors, personnes présentant une mobilité réduite ou souffrant de déficiences sensorielles ou mentales, aisance aquatique.

Il assure en autonomie le maintien ou l'actualisation de ses compétences physiques et techniques nécessaires à l'exercice de ses missions de surveillance et de sécurité et doit certifier tous les cinq ans un Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur Sauveteur (CAEP-MNS).

#### 1/ Compétences attendues à l'issue de la formation :

##### Deux compétences transversales à tous les BPJEPS :

###### **UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure ;**

- ✓ C1.1-Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- ✓ C1.2-Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- ✓ C1.3-Contribuer au fonctionnement d'une structure

###### **UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure ;**

- ✓ C2.1-Concevoir un projet d'animation
- ✓ C2.2-Conduire un projet d'animation
- ✓ C2.3-Evaluer un projet d'animation.

##### Deux compétences spécifiques à la mention « activités aquatiques et de la natation » :

###### **UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation**

- ✓ C3-1-concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des activités aquatiques et de la natation dont l'aisance aquatique
- ✓ C3. 2-conduire la séance, le cycle, d'animation ou d'apprentissage des activités aquatiques et de la natation dont l'aisance aquatique
- ✓ C3. 3-évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des activités aquatiques et de la natation dont l'aisance aquatique

### **UC4 : Mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage**

- ✓ C4. 1-conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques adaptées aux différentes activités aquatiques et de la natation.
- ✓ C4. 2-maîtriser et faire appliquer les règlements adaptés aux activités aquatiques et de la natation.
- ✓ C4. 3-garantir la sécurité dans tous les lieux de baignade et de pratique des activités aquatiques et de la natation.
- ✓ C4. 3-réaliser en sécurité les démonstrations techniques dans le cadre des activités aquatiques et de la natation

### **2/ Suites de parcours et les débouchés :**

Les activités s'exercent auprès de tout type de public et dans le cadre de structures diverses qui relèvent du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (structures commerciale ou associations,...), ainsi que du statut de travailleur indépendant : bassins, complexes aquatiques, structures touristiques, centres médicaux / paramédicaux, associations sportives, collectivités, comités d'entreprise, à domicile chez ses clients (ou dans des lieux publics). L'éducateur sportif peut aussi intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire.

### **Contenus de la formation :**

Sont abordés en formation des apports théoriques, pratiques et méthodologiques tels que :

- ✓ Conception et conduite de projets pédagogiques dans le domaine des activités aquatiques et de la natation,
- ✓ Conduites des actions à visée d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires, d'activités de loisirs de forme et de bien-être et d'enseignement des nages codifiées,
- ✓ Natation scolaire,
- ✓ Activités sportives connexes (sauvetage, plongeon, natation synchronisée, water-polo, ...)
- ✓ Organisation de la sécurité d'un lieu de pratique et des pratiquants,
- ✓ Prévention des risques liés à l'hygiène de l'air et de l'eau,
- ✓ Participation à la gestion administrative de la structure,
- ✓ Adaptations aux dominantes de secteur : notions de diététique, de préparation mentale, ...

### **Suivi et modalités d'évaluation**

#### **1/ Suivi des stagiaires :**

- ✓ Un responsable de formation est désigné pour l'action de formation. De plus il y a un référent pédagogique par domaine. Ce référent évalue les acquisitions des stagiaires tout au long de leur formation.
- ✓ Un référent est également en charge du suivi de l'alternance.
- ✓ Un référent pédagogique est identifié pour chaque stagiaire.
- ✓ Un bilan individuel a lieu à la fin de chaque étape de formation. Avant les bilans individuels, l'équipe pédagogique se réunit pour faire un point individuel de chaque stagiaire.
- ✓ Mesure de l'insertion professionnelle des sortants : Nous réalisons le suivi post formation selon les préconisations du ministère certificateur et du label qualité
- ✓ Mesure par l'OF de la satisfaction des stagiaires. Ces évaluations sont proposées à 2 reprises durant le cursus de formation (en milieu et en fin de formation)
- ✓ Préparation du stagiaire à son cursus post-formation : en fin de cursus nous proposons des modules spécifiques liés à la gestion du parcours professionnel (CV, lettre de motivation, présentation des aides à la création d'entreprise, etc.)
- ✓ Une assistante sociale et une psychologue du travail sont mises à disposition des stagiaires tout au long de leur cursus

## **2/ Processus de certification :**

### ***Epreuve de certification EPMSP :***

- ✓ Démonstration technique dans chacune des 5 disciplines du Pass'sports de l'eau
- ✓ Conduite d'une séance d'apprentissage de la natation de 20 à 30 minutes
- ✓ Entretien de synthèse de 20 minutes maximum

### ***Epreuve de certification des UC 1 et 2 :***

- ✓ Rendu d'un document écrit selon les modalités définies par l'IMSAT
- ✓ Présentation orale d'une expérience de conception-mise en œuvre-évaluation d'un projet avec support de présentation type PowerPoint
- ✓ Entretien de 40 minutes

### ***Epreuve de certification de l'UC 3***

- ✓ Rendu d'un dossier exposant le cycle de 5 séances minimum à 10 séances maximum d'apprentissage
- ✓ Conduire en sécurité une séquence d'apprentissage de la natation
- ✓ Entretien de 30 minutes maximum

### ***Epreuve de certification de l'UC 4***

- ✓ 1/ Démonstration d'aisance aquatique
  - 100 mètres 4 nages (1 min 50s max)
  - 400 mètres nage libre (7 min max)
- ✓ 2/ Conduire une séance d'activités aquatiques en forme, santé et bien-être d'une durée de 20 à 30 minutes, suivie d'un entretien de 20 minutes
- ✓ 3/ Epreuve écrite (hygiène et sécurité et réglementation)
  - QCM de 30 questions / 30 minutes
  - Question ouverte / 30 minutes

## **Moyens et méthodes pédagogiques :**

### **1/ Equipements et matériels :**

Hors site de formation :

- ✓ Piscine Jauréguiberry (Toulon)
- ✓ Piscine d'Hyères Les Palmiers

Site IMSAT – La Garde :

- ✓ 4 Terrains de tennis couverts
- ✓ 5 Terrains de tennis extérieurs
- ✓ 1 salle de remise en forme
- ✓ 1 salle de musculation
- ✓ 1 terrain de beach-volley
- ✓ 4 terrains de football (4vs4) / 5vs5) extérieurs synthétiques
- ✓ 1 terrain de football (5vs5 / 6vs6) intérieur
- ✓ Nombreuses salles de cours chauffées et climatisées chacune équipée d'un tableau blanc et de nombreuses prises secteur. Des vidéoprojecteurs sont mis à disposition de l'ensemble de l'équipe de formation ainsi qu'une imprimante, copieur, scanner.
- ✓ Un centre de ressources avec une mise à disposition d'ouvrages plus ou moins spécialisés dans les thématiques de formation
- ✓ Un espace dédié aux stagiaires pour qu'ils se restaurent. Cet espace est équipé de micro-ondes, de tables et de chaises.
- ✓ Un compte Office 365 par stagiaire et la suite Office associée (un espace dématérialisé TEAMS - application office 365 - dédié à chaque session)

## 2/ Sur le plan pédagogique :

Les modalités pédagogiques sont élaborées au regard des textes réglementaires, de leur adaptation à notre contexte, des caractéristiques des publics concernés et des attentes des employeurs du secteur concerné.

Les contenus sont abordés en présentiel de différentes manières, reposant sur des méthodes actives et participatives en alternant cours théoriques et pratiques : mises en situation, jeux de rôle, études de cas, etc.

Nous souhaitons ainsi préserver l'attention des publics, hiérarchiser la progression des niveaux de compétence, proposer une formation en adéquation avec la pratique du terrain, développer la dimension réflexive au cœur de toutes les compétences professionnelles.

Ainsi nous utilisons

- ✓ La pédagogie par objectifs, visant à cibler les différentes capacités à atteindre par les stagiaires au niveau de leurs savoirs, savoir-faire, ... en fonction des capacités de chacun. Cette organisation peut être dérivée à des travaux en sous-groupe et va jusqu'à l'individualisation
- ✓ L'organisation modulaire massée permettant de regrouper des modules de formation sous forme de séquence-projet.

Enfin, des livrables sont à fournir pour chaque étape et un coaching individualisé hebdomadaire est organisé.

## 3/ Qualité des intervenants

Identité	Qualifications	Domaines d'intervention
REYMONET Didier	BEES 1 <sup>er</sup> degré AN	Gestion poste de secours, sécurité (des activités aquatiques, des pratiquants, ...), techniques pédagogiques pour conduire les actions d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires et d'enseignement de nages codifiées, d'activités de forme, de santé et de bien être...
BANDINI J.François	BEES 1 <sup>er</sup> degré AN	
IMBERT Henry	BEES 1 <sup>er</sup> degré AN	
PENNA FONTANA Anaïs	BPJEPS AAN - BPJEPS AGFF Licences STAPS APA	
MARCHISIO Pierre	BEES 1 <sup>er</sup> degré AN BEES 2 <sup>ème</sup> degré HACUMESE	
COLIN Jérôme	BEES 1 <sup>er</sup> degré AN Licence Entraînement sportif BEES 1 <sup>er</sup> degré voile	
OSTERMANN Violaine	BEES 1 <sup>er</sup> degré AN DUT diététique Licence STAPS Entraînement sportif	Activités chorégraphiées Fonctionnement et développement du pratiquant
BOURREL Mélanie	BAPAAT LJE - BPJEPS APT BAPAAT LTP - BPJEPS AGFF DEJEPS DPTR	
CAYOL Aurore	BPJEPS APT - BAPAAT LTP - DEJEPS DPTR	Méthodologie de projet, sociologie, développement personnel, gestion financière
JOBIN Caroline	Master 2 Ingénierie de la formation Licence STAPS BEES Métiers de la Forme BEES Activités Gymniques	Anatomie – Physiologie Gestion et suivi du projet Activités d'entretien corporel
PERRIN Gilles	BPJEPS APT - BAPAAT LTP - DEJEPS DPTR	Animation extra-sportive Sciences de l'éducation et technique d'animation Animation extra-sportive

## Durée de la formation et modalités d'organisation

### **1/ Lieu de la formation : IMSAT**

Adresse Physique :  
Campus de la grande Tourrache  
Av. François Arago – ZI Toulon Est  
83130 La Garde

Adresse Postale :  
IMSAT  
BP253  
83078 Toulon Cedex 9

### **2/ Dates et volumes horaires**

Les cursus de formation que nous proposons s'étendent de 12 à 13 mois. Ils proposent une alternance centre de formation / entreprise, adaptée au cœur de métier choisi. Ils prennent en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et intègrent différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées.

Cf. modalités d'organisation ci-dessous

### **3/ Nombre de stagiaires :**

Chaque session de formation est habilitée pour un effectif de 8 à 20 stagiaires.

### **4/ Organisation de la formation :** Cf. modalités d'organisation ci-dessous

### **5/ Individualisation de la formation :**

A l'issue de la sélection, une information et des séquences individuelles de positionnement permettront de déterminer un parcours individualisé de formation. Ce parcours peut être adapté tout au long de la formation au regard des attentes et des besoins du bénéficiaire. Par défaut, le stagiaire doit suivre l'intégralité des heures de formation programmées.

Les UC (Unités Capitalisables) peuvent être validées indépendamment les unes des autres ou sous forme de bloc de compétences.

### **6/ Ruban Pédagogique**

Notre programmation prend en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et intègre différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées. La progressivité des apprentissages se traduit par l'augmentation des niveaux de difficulté et de complexité des tâches proposées et prend en compte les acquis liés à l'expérience professionnelle en entreprise.

Pour atteindre ces objectifs, nous structurons notre programmation pédagogique autour de 4 étapes de formation. Certains apprentissages, considérés comme « cœur de métier », seront animés de manière linéaire, tout au long de la formation.

✓ **1ère étape :** Cette étape vise en priorité les savoirs "fondamentaux" et certains savoirs faire démontrés par l'équipe pédagogique concernant tous les modules de formation. A ce stade, les stagiaires seront dans une logique "d'information et d'utilisation" des savoirs. La majeure partie des mises en situations est organisée avec des tâches simples. Des temps d'amélioration de pratique personnelle sont également planifiés. Cette étape poursuit en outre les objectifs liés à la prévention et à la sécurité (morale et physique) et doit permettre de sensibiliser le stagiaire dans ces domaines, lors de toutes ses conduites professionnelles : observations, analyses de situations, adaptations, ainsi que les bases des techniques de communication. Nous souhaitons également aborder certaines connaissances liées au fonctionnement des pratiquants qui nous semblent indispensables pour une meilleure mise en sécurité. Les liens avec les structures de stages se mettent en place, les réunions d'harmonisation sont organisées et les temps d'échanges aussi nombreux que possible.

✓ **2ème étape :** Cette étape est une évolution de l'étape précédente : les compétences développées sont les mêmes, mais avec un niveau de technicité plus important, plus d'autonomie du stagiaire dans le choix de ses méthodes pédagogiques. Cette étape vise

également l'acquisition de savoirs, des savoirs faire et des savoirs faire permettant l'analyse de contextes et de situations ainsi que la conception pédagogique à différents plans (projets, séances, méthodes, démarches, outils...). Le niveau de production est plus important, les situations pédagogiques sont plus ouvertes (situations pédagogiques à base de double tâche, groupe de pratiquants de niveau hétérogène, ...). Les connaissances (sciences humaines, biologiques, réglementaires, ...) sont plus poussées. A ce stade, l'apprenant est dans une transition de son rapport au savoir : il passe du stade "utilisation des compétences" vers "assimilation des compétences". La maîtrise "guidée" de l'ensemble des compétences est attendue à l'issue de cette étape de formation. L'utilisation de différents outils pédagogiques (comme les analyses vidéo, les auto-confrontations, ...) est très fréquente. Les analyses des conduites pros réalisées en structure d'alternance rythment les séquences de formation : les bénéfiques que le stagiaire retire de sa formation doivent être perceptibles en alternance. La collaboration avec le tuteur est le maillon essentiel de la progression.

✓ **3ème étape** : A l'étape 3, le stagiaire est dans une phase très importante en termes d'assimilation de son savoir-faire. Cette période est celle des mises en situations pédagogiques complexes. Ils sont beaucoup plus autonomes dans la réalisation des tâches qui leur sont proposées, le niveau d'exigence est beaucoup plus poussé (en termes d'analyse, de justesse de correction, de programmation des apprentissages, d'étalement théorique quant aux choix opérés, ...). Lors de cette étape, les formateurs ciblent le perfectionnement et l'approfondissement des savoirs, des savoirs faire et des savoirs faire spécifiques aux activités de la natation. L'ensemble des concepts est maîtrisé, les capacités d'adaptation sont poussées. Certaines séquences de formation "entre pairs" sont d'ailleurs proposées. Les situations pédagogiques proposées sont très variées. C'est l'étape de formation la plus longue, avec en particulier une phase en entreprise très longue. Les conditions d'apprentissage sont optimisées par le lien entre l'équipe de formation et le tuteur en entreprise. Cette étape va logiquement déboucher sur la période des examens et des certifications.

✓ **4ème étape** : Dernière étape de la formation, c'est une phase de consolidation qui poursuit différents objectifs : - préparation des rattrapages (éventuels), - contenus de formation "périphériques" : PNL, nutrition, statuts d'emplois, aide à la création d'entreprise - préparer la transition entre la fin de la formation et l'insertion professionnelle, aussi rapide et durable que possible.

Par souci d'organisation, certains domaines demeurent cependant linéaires dans la programmation (mise en situations avec public réel, travail sur les techniques d'animation et d'entraînement) et sont abordés selon une fréquence quasi hebdomadaire.

**Les 2 parcours de formation proposés à l'IMSAT**

*Prévisionnels, sous réserve de modifications et d'habilitation par la DRAJES*

Parcours	Apprentissage 1 « Multi - employeurs »	Apprentissage 2 « Tourisme CLUB MED »
Dates TEP	Ven. 06/09/24 - Ven. 13/09/24	
Dates TESTS IMSAT		
Dates entretiens de recrutement	/	2 <sup>ème</sup> quinzaine de septembre
Date limite rendu dossier	30/08/2024	
Date de Début / Fin	28/10/2024 - 24/10/2025	28/10/2024 - 28/11/2025
Soit	12 mois	13 mois
Nb heures au total	1806 h	1974 h
Dont en OF IMSAT	630 h	623 h
Dont en ALTERNANCE	1176 h	1351 h
Planning	Cf. annexe du présent document	Cf. annexe du présent document
Organisation de la formation et de l'alternance	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En formation 4 jours par semaine</li> <li>✓ En entreprise (si contrat en local) ou en stage conventionné 9h/semaine</li> <li>✓ Alternance massée à raison de 35h pendant la saison (mars – octobre)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En formation 4 jours par semaine</li> <li>✓ Stage conventionné 9h/semaine</li> <li>✓ Alternance massée à raison de 35h pendant la saison (avril – octobre)</li> </ul>
Interruption Formation	25 jours de congés payés à poser sur le temps d'alternance	
Financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Contrat d'apprentissage</li> <li>✓ Contrat de professionnalisation</li> <li>✓ CPF / CPF TRANSITION</li> <li>✓ Financement personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Contrat d'apprentissage</li> <li>✓ Contrat de professionnalisation</li> </ul>

## Coût de la formation

**Aucun frais** d'inscription à la formation ni aux tests de sélections (le cas échéant)

De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://www.imsat.co/finance-ta-formation/> ou contactez-nous sur [contact@imsat.fr](mailto:contact@imsat.fr)

Diplôme		BPJEPS AAN
Moyens de financement possibles		Coût pour le stagiaire
Contrat d'apprentissage	OUI	GRATUIT
Contrat de professionnalisation	OUI	GRATUIT
France Travail	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale : en cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Région SUD et cofinancement UE	NON	/
CPF	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale : en cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Financement personnel	OUI	5040 €* <i>*Tarif maximal modulable selon le volume horaire et l'expérience de chaque candidat.</i>

## Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

### La valeur ajoutée de l'IMSAT

L'IMSAT s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement en partageant les valeurs altruistes et collectives du sport et de l'animation, avec :

- ✓ Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- ✓ Des infrastructures qualitatives
- ✓ Un réseau partenarial conséquent
- ✓ Une gratuité des frais d'inscription et de sélections
- ✓ Un dispositif gratuit
  - d'accompagnement à la **recherche de stage ou d'employeur**, rdv sur <https://www.imsat.co/atelier-booste-ton-alternance/>
  - de **préparation et d'accompagnement à l'orientation et aux sélections**, rdv sur <https://www.imsat.co/prepasat/>
- ✓ Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires

**Les indicateurs de résultat :**

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	Chiffre et Pourcentage
<b>Toutes catégories d'actions de formation confondues pour le diplôme concerné</b>		
<b>Nombres d'entrants</b> Session(s) 2022/2023	Nombres d'apprenants entrés en formation sur la session indiquée	23
<b>Taux de satisfaction</b> Session(s) 2022/2023	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100 %
<b>Taux de réussite</b> Session(s) 2022/2023	Nb de diplômés / nb de candidats présentés aux certifications	81.25 %
<b>Taux d'abandon</b> Session(s) 2022/2023	Nb abandons / nb de stagiaires entrants	30 %
<b>Taux de poursuite d'étude</b> Session(s) 2021/2022	A + 6 mois, nb de stagiaires en poursuite d'étude / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	0%
<b>Taux global d'insertion professionnelle</b> Session(s) 2021/2022	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	81.82%
<b>Taux spécifique d'insertion professionnelle</b> Session(s) 2021/2022	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi dans les métiers visés par la formation / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	77.78%
<b>Spécifiquement sur les actions de formation en apprentissage pour le diplôme concerné</b>		
<b>Taux de rupture de contrats d'apprentissage</b> Session(s) 2022/2023	Nb entrants / nb ruptures de contrats d'apprentissage	25 %

## Renseignements complémentaires & Contacts

*Vous souhaitez...*

 ... Participer à l'une de nos **réunions d'information** collectives et **visiter** le site

 ... être **accompagner** dans la **recherche** de **stage** ou d'**employeur**

 ... Vous **préparer aux tests** de sélections et à la **formation**



... Recevoir un **dossier d'inscription**



... Nous poser une **question**

Consulter [www.imsat.co](http://www.imsat.co) Ou écrivez-vous sur [contact@imsat.fr](mailto:contact@imsat.fr)

Contact(s) :

- ✓ Emma BONNEMORT : [e.bonnemort@upv.org](mailto:e.bonnemort@upv.org) - 06 99 11 66 47
- ✓ Antonin DENEIRE : [a.deneire@upv.org](mailto:a.deneire@upv.org) – 06 66 20 89 59
- ✓ Gilles PERRIN : [g.perrin@upv.org](mailto:g.perrin@upv.org) – 07 65 74 13 03
- ✓ IMSAT - [contact@imsat.fr](mailto:contact@imsat.fr) - 04 94 75 24 15

**Date de mise à jour du présent document d'information : 12 mars 2024**



Planning prévisionnel - BPJEPS AAN



Parcours CLUB MED – Session 2024 - 2025

Version au 12/03/2024

sept-24				oct-24				nov-24				déc-24				janv-25				févr-25				mars-25				avr-25				mai-25				juin-25				juil-25				août-25				sept-25				oct-25				nov-25															
JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT								
D 1				M 1				V 1		FERIE		D 1				M 1		FERIE		S 1				S 1				M 1				J 1		FERIE		D 1				M 1				V 1				V 1				S36				M 1				M 1				S 1				D 1			
S36				M 2				S 2				S49				J 2			21	D 2				D 2				M 2				V 2			7	S23				M 2				S 2				L 1				J 2			35	J 2				D 2				D 2							
L 2				J 3				D 3				L 2		26	9	V 3				S06				S10				J 3				S 3				L 2			35	J 3				D 3				M 2				V 3				S45				V 3				L 3				L 3			35
M 3				V 4				S45				M 3				S 4				L 3		26	9	L 3		26	9	V 4				D 4				M 3				V 4				S32				M 3				S 4				D 4				L 3				L 3			35				
M 4				S 5				L 4		26	9	M 4				D 5				M 4				M 4				S 5				D 5				M 4				L 4			35	J 4				D 5				M 4				M 4															
J 5				D 6				M 5				J 5				S02				M 5				M 5				D 6				L 5			35	J 5				D 6				M 5				V 5				S41				M 5				M 5											
V 6		TEP		S41				M 6				V 6				L 6		26	9	J 6				J 6				S15				M 6				V 6				S28				M 6				S 6				L 6				L 6			35	J 6											
S 7				L 7				J 7				S 7				M 7				V 7				V 7				L 7			35	M 7				S 7				L 7			35	V 7				D 7				M 7				V 7				M 7											
D 8				M 8				V 8				D 8				M 8				S 8				S 8				M 8				J 8				FERIE				D 8				M 8				V 8				S37				M 8				S 8				S 8							
S37				M 9				S 9				S50				J 9				D 9				D 9				M 9				V 9				L 9				FERIE				J 10				D 10				M 9				V 10				S46				D 9							
L 9				J 10				D 10				L 9		26	9	V 10				S07				S11				J 10				S 10				L 9				FERIE				J 10				D 10				M 9				V 10				S46											
M 10				V 11				S46				M 10				S 11				L 10		26	9	L 10		26	9	V 11				S 11				M 10			35	V 11				S33				M 10				S 11				S 11				S 11				L 10			28				
M 11				S 12				L 11		FERIE		M 11				D 12				M 11				M 11				S 12				S20				M 11				S 12				L 11			35	J 11				D 12				M 11				FERIE											
J 12				D 13				M 12		20	8	J 12				S03				M 12				M 12				D 13				L 12			35	V 12				M 12				V 12				S42				M 12				M 12				M 12											
V 13		TEP		S42				M 13				V 13				L 13		26	9	J 13				J 13				S16				M 13				V 13				L 13				M 13				D 13				L 13			35	J 13															
S 14				L 14				J 14				M 14				L 14				V 14				V 14				L 14			35	S 14				S 14		FERIE		M 13				D 14				M 14				V 14				V 14															
D 15				M 15				V 15				D 15				M 15				S 15				S 15				M 15				J 15				D 15				M 15			35	V 15			FERIE	S38				M 15				S 15															
S38				M 16				S 16				S51				J 16				D 16				D 16				M 16				V 16				S25				M 16				S 16				L 15			35	J 16				D 16															
L 16				J 17				D 17				L 16		26	9	V 17				S08				S12				V 17				L 16			35	J 17				S 17				D 17				M 16				V 17				S47															
M 17		Recrutement		V 18				S47				M 17				S 18				L 17		26	9	L 17		26	9	V 18				D 18				M 17				V 18				S34				M 17				S 18				S 18				L 17			35								
M 18		Club Med		S 19				L 18		26	9	M 18				D 19				M 18				M 18				S 19				S20				M 18				S 19				L 18			35	J 18				D 19				M 18				M 18											
J 19				D 20				M 19				J 19				S04				M 19				M 19				D 20				L 19			35	J 19				D 20				M 19				V 19				S43				M 19															
V 20				S43				M 20				V 20				L 20		26	9	J 20				J 20				M 20				S30				S30				M 20				S 20				S 20				L 20			35	J 20															
S 21				L 21				J 21				S 21				M 21				V 21				V 21				L 21				FERIE				M 21				S 21				L 21			35	J 21				D 21				M 21				V 21											
D 22				M 22				V 22				D 22				M 22				S 22				S 22				M 22				J 22				D 22				M 22				V 22				S39				M 22				S 22				S 22											
S39				M 23				S 23				S52				J 23				D 23				D 23				M 23				V 23				S26				M 23				S 23				L 22			35	J 23				D 23															
L 23				J 24				D 24				L 23			35	V 24				S09				S13				J 24				S 24				L 23			35	M 24				D 24				M 23				V 24				S48															
M 24				V 25				S48				M 24				S 25				L 24		26	9	L 24		26	9	V 25				D 25				M 24				V 25				L 24			35	J 24				D 25				M 24															
M 25				S 26				L 25		26	9	M 25			FERIE	D 26				M 25				M 25				S 26				S22				M 25				S 26				L 25			35	J 25				D 26				M 25															
J 26				D 27				M 26				J 26				S05				M 26				M 26				D 27				L 26			35	J 26				D 27				M 26				V 26				S44				M 26															
V 27				S44				M 27				V 27				L 27		26	9	J 27				J 27				S18				M 27				V 27				S31				M 27				S 27				L 27			35	J 27															
S 28				L 28		28		J 28				S 28				M 28				V 28				V 28				L 28			28	M 28				S 28				L 28			28	J 28				D 28				M 28				V 28															
D 29				M 29				V 29				D 29				M 29				S 29				S 29				M 29				J 29				FERIE				D 29				M 29				V 29				S40				M 29				S 29											
S40				M 30				S 30</																																																															